



# PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Montauban, le 15 juin 2023

## Communiqué de presse

### **FONDS VERT : L'Etat soutient financièrement les collectivités de Tarn-et-Garonne engagées dans la transition écologique**

Le préfet de Tarn-et-Garonne, Vincent Roberti a reçu ce lundi 12 juin, en préfecture, les **premiers lauréats du Fonds vert en Tarn-et-Garonne en présence des collectivités locales bénéficiaires et des autorités institutionnelles du département.**

En inscrivant le Fonds Vert dans la loi de finances 2023, à hauteur de 2 milliards d'euros, le Gouvernement a voulu donner un signal fort en matière d'accompagnement des collectivités et des acteurs locaux. Ce nouvel outil d'appui financier est destiné à permettre les investissements nécessaires à la transition écologique au coeur des territoires.

En Tarn-et-Garonne, une dotation de 4,57 millions d'euros est consacrée à ces projets selon 3 axes d'intervention : **le renforcement de la performance environnementale dans les territoires, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.**

Par ailleurs, des financements « Fonds Vert » de niveau régional viennent augmenter les crédits départementaux disponibles et ainsi le nombre de projets d'investissements du Tarn-et-Garonne susceptibles d'être financés.

Le préfet de Tarn-et-Garonne a souhaité mettre en valeur les premiers projets du département bénéficiaires du Fonds Verts « emblématiques du volontarisme des collectivités tarn-et-garonnaises, de leurs élus et de leurs techniciens, à préserver une qualité de vie, une authenticité et un patrimoine qui feront l'attractivité de demain pour [leurs] territoires ».

Sur le 1<sup>er</sup> axe du Fonds Vert, une dizaine de projets a été présentée démontrant l'effort tout particulier des collectivités sur la rénovation énergétique des bâtiments publics, notamment les écoles, les mairies, les salles socio-culturelles, les ateliers municipaux à **Lafrançaise, Saint-Porquier, La Salvetat Belmontet, Cazes Mondenard, Caumont, Saint-Cirice, Bioule ou encore Gensac.**

S'agissant du 2<sup>ème</sup> axe portant sur l'adaptation au changement climatique, le **Service Départemental d'Incendie et de Secours** a présenté son action à venir en matière de renforcement de la prévention des incendies de forêt, et de sensibilisation des populations. En matière de prévention des inondations, la **Communauté de Communes Terres des Confluences** va quant à elle réaliser une étude sur son territoire qui devrait permettre de réaliser des investissements structurants en matière d'endiguement.

L'adaptation au changement climatique, c'est aussi la renaturation des sols : la mairie de **Caussade** a présenté son opération exemplaire de réaménagement et de désimperméabilisation des promenades en centre-ville.

Enfin, l'axe 3 du Fonds Vert concerne l'amélioration du cadre de vie, avec notamment le développement du covoiturage. Dans ce domaine, le fonds vert soutient les actions conduites par la **Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne** qui développe un programme de développement d'aires de covoiturage, tout comme la commune de **La Ville Dieu du Temple**.

Avec 64 dossiers présentés au titre du Fonds Vert à ce jour, ce sont près de 29 millions d'euros de travaux qui constituent un effet de levier indéniable en matière d'investissements durables dans le département.

Le préfet Vincent Roberti a conclu son propos en précisant « qu'il n'y a pas de « petits » dossiers : toutes les collectivités et tous les projets peuvent être accompagnés au titre du Fonds Vert, les services de l'État sont à votre disposition, avec la possibilité de mobiliser des crédits pour l'ingénierie si besoin ».

Pour en savoir plus : <https://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Fonds-Vert>